

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2012**

N°1 :

OBJET : Renouvellement des personnalités qualifiées

Présents :

Conseil général du Doubs

- M. Claude JEANNEROT, Président
- M. Rémy NAPPEY, Vice-Président
- M. Jean-Pierre GURTNER, Conseiller Général
- M. Patrick RONOT, Conseiller Général

Etat

- M. Lazare PAUPERT, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Conseil régional de Franche-Comté

- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

Ville de Besançon

- M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, Conseiller Municipal

Ville d'Arc et Senans

- M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

- M. Daniel BOUCON
- M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations
- M. Michel ROIGNOT, Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche
- M. Renaud TRIPET, Directeur du centre EVOLOGIA

Représentants du personnel de l'EPCC

- M. Daniel BLONDEY, responsable technique
- M. Lionel VIARD, responsable de la programmation culturelle

M. Jean GLASSON, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

- M. Christian DECHARRIERE, Préfet de Région a donné pouvoir à M. Lazare PAUPERT
- M. François FAVORY a donné un pouvoir non nominatif, attribué en séance à M. Claude JEANNEROT
- M. Claude JOURDANT a donné pouvoir à M. Jacques MAURICE

Absents excusés :

- M. Jacques BREUIL, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Jean-Michel LENIAUD, Universitaire
- Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté
- M. Bertrand SUCHET, Délégué régional Electricité de France

Rapporteur : M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

EXPOSE

Vu l'article 7-3 des statuts de l'EPCC Saline Royale d'Arc-et-Senans

Lors du Conseil d'Administration du 17 décembre 2011, il avait été décidé à l'unanimité le renouvellement, pour trois années, des personnalités qualifiées siégeant actuellement au Conseil d'Administration, à savoir :

- Monsieur Daniel BOUCON
- Monsieur Antoine BREHARD
- Monsieur François FAVORY
- Monsieur Jean-Michel LENIAUD
- Monsieur Michel ROIGNOT
- Monsieur Renaud TRIPET

D'un point de vue procédural, leur désignation pour être effective devait impérativement être entérinée par les organes délibérants de chaque collectivité membre. A ce jour, seule la Mairie d'Arc et Senans a pris une délibération en ce sens, le vendredi 19 octobre 2012.

Il est donc demandé aux collectivités de prendre très rapidement une délibération sur le renouvellement des personnalités qualifiées siégeant au Conseil d'Administration de l'EPCC.

Monsieur Renaud Tripet, par courrier adressé au Président en date du 29 août 2012, informait de sa démission du Conseil d'Administration au 1^{er} janvier 2013 pour départ en retraite.

Il est demandé au Conseil général du Doubs de proposer pour la prochaine séance du Conseil d'Administration, une nouvelle personnalité qualifiée.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc-et-Senans de proposer le renouvellement pour trois années des personnalités qualifiées siégeant actuellement au Conseil d'Administration.

Il est également demandé aux collectivités de prendre très rapidement une délibération sur le renouvellement des personnalités qualifiées siégeant au Conseil d'Administration.

Vote à main levée

Membres : 17

Pour : 13

Abstention des personnalités qualifiées présentes : 4

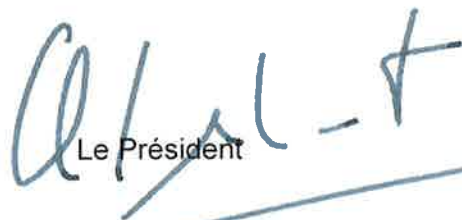
**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
APRES AVOIR VOTE**

PROPOSE le renouvellement pour trois années des personnalités qualifiées siégeant actuellement au Conseil d'Administration.

DEMANDE aux collectivités de prendre très rapidement une délibération sur le renouvellement de ces personnalités qualifiées.

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le **11 DEC. 2012**



Le Président

Claude JEANNEROT

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Compte exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 11.12.12
Et de la publication le : 11.12.12